

Mission et philosophie :

La mission de la Maison Marie-Pagé consiste à offrir sous un même toit, et ce dans un cadre familial, des services de soins palliatifs et d'accompagnement pour les personnes atteintes d'une maladie incurable dont le pronostic de vie s'établit à 2 mois et moins. L'offre de service est axée sur la qualité de vie de chaque résident. Par qualité de vie, on entend le soulagement des souffrances physiques et psychologiques incluant les soins de confort; cependant l'aide médicale à mourir n'est pas offerte.

Selon la philosophie et les principes du mouvement Albatros, le résident et ses proches vivent une expérience dans la sérénité, le respect et la solidarité.

À emporter lors de l'admission :

- Carte d'assurance-maladie et carte d'hôpital.
- Médication hebdomadaire et toute autre médication à prendre au besoin. Si vous arrivez de l'hôpital, faites emporter la médication qu'il vous reste à la maison.
- Produits d'hygiène personnelle selon vos besoins : matériel de stomie, produits d'incontinence (protections avec attaches de préférence), savons, crèmes, déodorant, rasoir, brosse à dents, etc.
- Vêtements confortables, pantoufles antidérapantes, chaussures pour l'extérieur, etc.
- Équipements pour votre confort ou votre sécurité (ex. : canne, coussins pour fauteuils, surmatelas ou tout autre prêt du CLSC).
- Tout autre article susceptible de rendre votre séjour plus confortable et agréable.

Pharmacie/médication :

La Maison Marie-Pagé est fière de bénéficier d'une entente de service avec une pharmacie communautaire dédiée afin d'offrir les meilleurs services pharmaceutiques possible.

- Le jour de votre admission, le personnel de la Maison s'occupera de faire le transfert de votre dossier vers la pharmacie dédiée de la Maison. Un membre de la famille devra être désigné comme mandataire auprès de la pharmacie afin d'assurer le paiement des factures.
- À la suite de votre admission, la pharmacie dédiée livrera la médication directement à la Maison Marie-Pagé et le personnel infirmier de la Maison sera responsable de la gestion de la médication. Les factures vous seront remises une fois par semaine le mercredi.

Frais :

- Pour les personnes admises de façon permanente, les seuls frais à assumer seront ceux reliés à la médication, les produits d'hygiène personnelle et les produits d'incontinence.
- Pour les résidents admis en répit, un frais de 20.00\$ par jour est exigé, en plus des frais mentionnés ci-haut.

Services :

- Le personnel infirmier, incluant les ASSS, est sur place 24/24heures, 7/7 jours.
- Plusieurs bénévoles du mouvement Albatros assurent l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'assistance aux soins, l'entretien ménager, la cuisine, etc., et ce, entre 8 h et 21 h chaque jour.
- Un médecin dédié en soins palliatifs assure minimalement 2 visites par semaine en plus de la garde 24 heures/7 jours.
- Selon le besoin, il est possible d'avoir accès à des services d'ergothérapie, de physiothérapie, de nutritionniste, d'inhalothérapie et de travail social par le biais d'une collaboration avec les professionnels du CLSC.

Chambre :

La Maison Marie-Pagé compte 10 chambres individuelles qui sont toutes munies d'un téléviseur et d'un téléphone, ainsi que d'un meuble-penderie, d'un lit électrique, d'un fauteuil électrique, d'une table de lit et d'un petit réfrigérateur. Certaines chambres offrent une salle de bain attenante et d'autres des salles d'eau partagées.

Participation des familles aux soins :

La participation des familles aux soins et leur présence auprès de la personne hébergée est très importante et fort appréciée. Cela permet, entre autres, à la personne de se sentir bien entourée et, de ce fait, de diminuer l'anxiété qu'elle peut ressentir en fin de vie.

Dans le but de faciliter la participation des familles, la Maison dispose de quelques lits pliants qui peuvent être disposés dans les chambres. De plus, il y a possibilité de réserver une chambre avec un grand lit qui se trouve au sous-sol de la Maison. Le montant requis pour la réservation est à la discrétion des utilisateurs.

Aucun repas n'est offert aux visiteurs ni aux familles. Vous pouvez apporter vos repas de la maison ou utiliser les services de livraison des restaurants. Une grande salle à manger est disponible au rez-de-chaussée, tout juste à côté du salon commun, afin de vous permettre de manger dans un lieu convivial avec la personne hébergée. Cependant, la priorité d'utilisation de cette salle à manger est accordée aux résidents.

Merci de nous faire confiance et de nous laisser vous accompagner dans ce moment si précieux que représente la fin de vie. Nous espérons que votre séjour chez nous sera à la hauteur de vos attentes!

Toute l'équipe de la Maison!

250, rang Pariseau, Victoriaville, (Qc) G6T 0J6

Téléphone : 819 604-9250

Site internet : maisonmariepage.com

Adresse courriel : info@maisonmariepage.com